



Remboursement des billet d'avions

Par **meniri**, le **07/12/2010** à **21:23**

Bonjour, rnvola on étaient en egypte pour quelque temps on a decider de prendre des biller pour retourner en france arriver a l'aéroport au caire on avaient fait les enregistrement a l'aceuille mais voila une hotesse se prenste a nous en nous expliquand qu'il ya eu annulation d'un volnrnle vol de l'aveil et qu'il fallait attendre pour prndre un autre avion alors qu'il yavais un precedament mais il nous ont dit qu'il yavait plus de place et on etaient obliger d'attendre avec 4 enfants sur des banc on avait froid les enfant etai fatiguer alors qu'on etaient a l'aéroport a 2heure du matin jusqu'a8H a peut pres et la on a embarquer il nous avaient donner des billet de remboursement de 750 euro en toutnrndes au le retour en france je suis aller dans une agance de air france pour me faire rembourcer mais voila j'avais vu une conseilliere a l'agence qui m'avait que les coupon qu'ils nous ont remis n'etait pas bon rnle conseiller a fait un courier expresse a KLM air france le caire rnet une semaine je suis retourner a l'agence et mon dit klm aire france le caire avaient retrouver les coupons donc le conseiller ma dit de patienter 15jrs le temps de les recevoir les bon coupon mais voila les jrs passe je suis retourner a l'agence et qu'il les avaient contacter et que air france klm avaient perdu les bon coupon j'avais fait une declaration de perte avec le conseilerrndonc 7 mois apres aucune reponse de leur part je suis retourner a l'agence et le conseiller ma dit de faire un courrier une mise en demeure ce que j'ai fait et un autre aussi ce qui fait deux courrier et aucune reponse de leur part jusqu'au jour d'aujourd'hui ca fait 11 mois que j'ai aucune nouvelle de leur partnque dois-je faire dans ces condition la merçi de me repondre rnrncordialement